

# HF COMPANY

Société anonyme

Node Park Touraine

37310 TAUXIGNY

---

## **Rapport des commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice des membres du personnel et/ou certains mandataires sociaux**

Assemblée générale du 19 juin 2020 – 16<sup>ème</sup> résolution

**ORCOM TOURS**

8 rue des Granges Galand  
BP 10329  
37553 Saint-Avertin Cedex

**DELOITTE & ASSOCIES**

19 rue Edouard Vaillant  
CS 14313  
37043 Tours Cedex 1

# HF COMPANY

Société anonyme

Node Park Touraine

37310 TAUXIGNY

---

## **Rapport des commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice des membres du personnel et/ou certains mandataires sociaux**

Assemblée générale du 19 juin 2020 – 16<sup>ème</sup> résolution

---

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par les articles L. 225-177 et R. 225-144 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur l'autorisation d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice d'une part, des salariés ou certains d'entre eux, ou certaines catégories de personnel, de la société et, le cas échéant, des sociétés ou groupement d'intérêt économique qui lui sont liés dans les conditions de l'article L. 225-180 du Code de commerce et d'autre part, des mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L. 225-185 du Code de commerce, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Votre Conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de l'autoriser pour une durée de 38 mois à attribuer des options de souscription ou d'achats des actions.

Il appartient au Conseil d'administration d'établir un rapport sur les motifs de l'ouverture des options de souscription ou d'achat d'actions ainsi que sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat. Il nous appartient de donner notre avis sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat des actions.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relatives à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à vérifier que les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat des actions sont précisées dans le rapport du Conseil d'administration et qu'elles sont conformes aux dispositions prévues par les textes légaux et réglementaires.

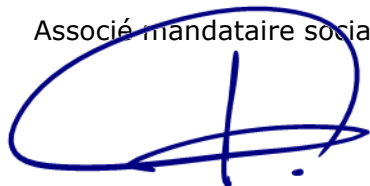
Les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription et/ou d'achat des actions appellent de notre part l'observation suivante :

Le rapport du Conseil d'administration renvoie aux dispositions prévues par l'article L. 225-177 du code de commerce sans que la méthode qui sera retenue parmi les deux prévues par cet article soit précisée.

A Saint-Avertin et Tours, le 28 mai 2020

Les commissaires aux comptes

Orcom Tours  
Associé mandataire social

A blue ink signature consisting of a large, stylized loop on the left and a vertical line on the right, with a horizontal stroke at the bottom.

Bruno ROUILLÉ

Deloitte & Associés

A blue ink signature consisting of several overlapping, horizontal loops.

Antoine LABARRE